

**Compte-rendu de la réunion
du 5 septembre 2024 (Quiéry la Motte)**

Clubs représentés : Achicourt, Agny, Beaurains, Bienvillers, Boiry Becquerelle Croisilles, Duisans, Ecourt saint Quentin, Haplincourt, Havrincourt, Maroeuil, Marquion, Neuville St Vaast, Pronville en Artois, Quiéry la Motte, Vitry en Artois

Membre présent : Alain Delcorde, représentant du Comité Directeur, référent Tennis de Tble

Membres excusés : Natacha Mouton Levreay, présidente de l'UFOLEP 62

Xavier Godin, responsable de la CSD

Sylvie et Vincent Leleu (Bapaume)

Compte-rendu

Rappel des nouvelles règles citées à l'AG de juin

- Quand un joueur a une double affiliation, sur la feuille de match, il doit inscrire le classement le plus élevé qu'il possède, que ce soit le classement UFOLEP ou le classement FFTT.
- Quand un responsable accueille un nouveau joueur, il prend la précaution de lui demander son club et son classement précédent qu'il transmet à Frédéric Mercier. Quand il y a le moindre doute concernant un classement, demander conseil à Frédéric.
- Entre la PH et l'honneur, il n'y a qu'une seule montée.
- Une partie de l'article 18 a été supprimée : Dans le cas de la suppression de l'équipe 1 d'un club, la deuxième équipe devient équipe 1, pour laquelle il n'y a pas de restriction de classements. Ce n'était officiellement pas le cas auparavant.

- Les matchs de barrage et finales départementales deviennent obligatoires. Les clubs qui ne se présenteront pas seront tenus de payer une amende de 25€ et de rembourser les frais de déplacement des clubs qui se sont déplacés.
- Individuels B et coupe B : un licencié UFOLEP qui a une licence LOISIRS FFFT peut participer à ces épreuves. Un joueur qui a une licence corpo également.

Individuels : Cette année, les départementaux A auront lieu à Marquion, les régionaux à Achicourt. Ces deux clubs devront s'assurer d'avoir sur place un secouriste et un défibrillateur (sur place ou à proximité)

Championnat départemental : une poule de Promotion d'excellence a été créée.

Toutes les demandes des clubs ont été prises en compte (montées en division supérieure...)

Reprise du championnat : le championnat UFOLEP reprendra le 14 septembre. Normalement la première et la dernière journée ne peuvent être reportées. Mais vu que cette première journée arrivera très tôt, une possibilité de report a été aménagée. Il est demandé d'accepter ces reports demandés si possible.

Bilan financier : Pas de mouvement dans les comptes depuis l'AG de juin.

Bernard fait remarquer que, à l'instar d'autres trésoriers de secteur, il n'a pas accès aux relevés de compte, que ce soit sous forme papier ou sur internet.

L'inscription des équipes reste fixée à 10 €. Tous les clubs paient leur engagement sur place.

Composition des poules du championnat :

PROMOTION HONNEUR	D1 poule A	D1 poule B
Agny 1	Achicourt 4	Bienvillers 3
Achicourt 3	Boiry Croisilles 3	Boiry Croisilles 2
Duisans 3	Ecourt 2	Duisans 4
Beurains 3	Haplincourt 1	Maroeuil 2
Neuville St Vaast 3	Ligny Thillooy 1	Marquion 5
Havrincourt 1	Quiéry 2	Neuville St Vaast 4
Ecourt St Quentin 1		
D2	D3 poule A	D3 poule B
Duisans 5	Achicourt 5	Achicourt 6
Beurains 5	Agny 2	Agny 3
Marquion 6	Boiry Croisilles 6	Boiry Croisilles 5
Ecourt St Quentin 3	Duisans 7	Duisans 6
Vitry en Artois 4	Ecourt 4	Haplincourt 2
Boiry Becquerelle 4	Marquion 7	Ligny Thillooy 2
Beurains 4	Neuville saint Vaast 5	Quiéry 3
Pronville en Artois 1		

Il y a donc 7 équipes de PH, 12 équipes de D1, 8 équipes de D2 et 14 équipes de D3.

En D3, il faudra prévoir un match de barrage entre les deux premiers de poule pour attribuer le titre de champion de D3. Ce match devra **impérativement se dérouler pendant la semaine qui suit la journée 14** (entre le 25 et le 28 mai)

Pour la D1, 10 matchs en formule aller-retour. Ensuite création de poules de niveau regroupant les 3 premiers d'une part, et les trois derniers d'autre part (matchs sans aller-retour).

Responsables de poules : pas de changement

PH : Nicolas Warambourg

D3 : Olivier Gallet

D1 : Valérie Garret

D4 : Valérie Garret

D2 : Christophe Preterre

D5 : Chloé Tanguy

Rappel des dates et lieux de rencontre D4/D5 :

5/10/24	Agny		14/12/24	Ecourt		8/03/25	Marquion
30/11/24	Croisilles		18/01/25	Vitry		17/05/25	Finales Achicourt

La journée départementale jeunes se déroulera le 9 novembre à Duisans.

Réunion de fin de saison : elle aura lieu le jeudi 26 juin 2025 (19 heures) à Neuville saint Vaast.

Questions diverses :

Rappel des règles d'inscription en coupe B/coupe Legros :

A partir de la saison prochaine, la participation à la coupe Legros se fera par le biais de la coupe B. Toutes les équipes qui voudront participer à la Legros devront s'inscrire en coupe B. les éliminés de la coupe B seront reversés en coupe Legros (sans aucun frais supplémentaire). A noter que si on est éliminé en coupe B, on n'est pas non plus obligé de participer à la coupe Legros.

La coupe des increvables est réservée aux plus de 55 ans ; les matchs se jouent en semaine, avec un maître mot : convivialité !

La réunion de bureau à mi-saison se déroulera pendant la semaine du 12 au 19 janvier 2025 (lieu à définir)

